



Une production de la  
Direction de la Santé publique

Bulletin visant à rendre plus facile l'accès aux données de surveillance de l'état de santé de la population lavalloise.

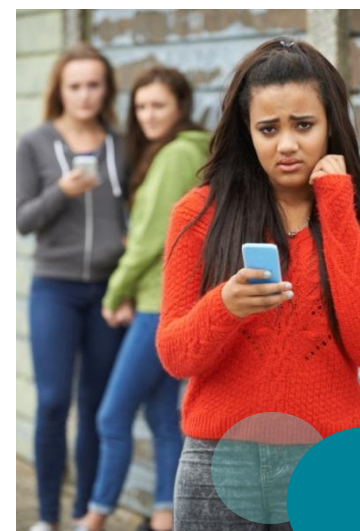
## LA CYBERINTIMIDATION À LAVAL L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE CHEZ LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Avec l'arrivée des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, nous avons vu apparaître, depuis quelques années, une nouvelle forme de violence : la cyberintimidation. Selon Statistique Canada (2013), les jeunes seraient particulièrement touchés par cette forme de violence. Dans ce numéro, il sera question des plus récentes données régionales disponibles chez les élèves du secondaire. Comme l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, en est à sa première édition, il est impossible de connaître l'évolution du phénomène, mais cette enquête permet tout de même de constater l'ampleur actuelle du phénomène.

Dans l'EQSJS, la définition suivante a été présentée :

« La cyberintimidation, c'est quand une personne utilise un moyen technologique, tel qu'un ordinateur ou un téléphone cellulaire, pour faire du mal à une autre personne volontairement. Cela permet qu'une image (photo ou vidéo) ou une opinion soient diffusées partout. L'origine est souvent anonyme ».

En 2010-2011, à Laval, 5 % des élèves affirment avoir été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire. Ce nouveau type d'intimidation s'étend à l'ensemble des régions du Québec, dans des proportions globalement comparables (données non présentées).

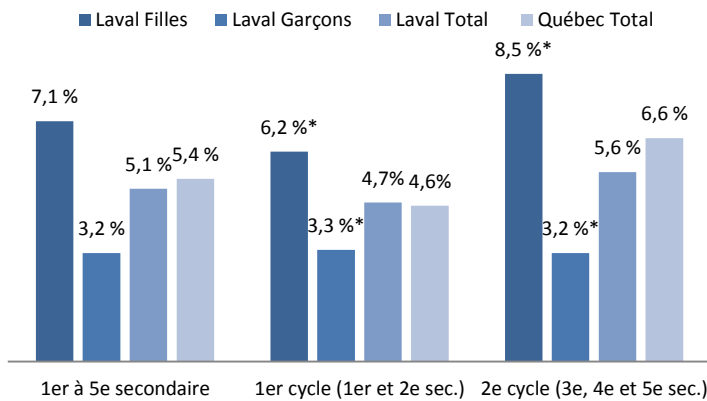


### Les filles sont beaucoup plus nombreuses à être touchées par la cyberintimidation

De manière générale, les filles (36,5 %) sont moins nombreuses que les garçons (46,0 %) à avoir été victimes de violence durant l'année scolaire, tous actes confondus (données non présentées). Par contre, si l'on tient compte uniquement de la cyberintimidation, les filles (7,1 %) seraient deux fois plus touchées que les garçons (3,2 %) (graphique 1 de la page suivante).

En effet, la cyberintimidation constituerait l'une des principales formes de violence qui ciblent les filles durant l'année scolaire et plus particulièrement, celles du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (graphique 1 de la page suivante). Parmi les filles ayant déclaré avoir été victimes de violence durant l'année scolaire, la cyberintimidation est impliquée dans un cas de violence sur cinq, alors que chez les garçons, c'est près de un sur quinze (données non présentées).

**GRAPHIQUE 1 :** Proportion des élèves du secondaire ayant été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire selon le sexe, Laval et Québec, 2010-2011



\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011



Les jeunes qui sont victimes de violence dans l'environnement scolaire présentent souvent des symptômes de dépression, d'anxiété et d'isolement.

## De graves conséquences sur le bien-être et la santé mentale de nos jeunes

La cyberintimidation représente de graves conséquences chez les adolescents qui y sont constamment exposés. Cette manifestation virtuelle de l'intimidation peut affecter tant leur bien-être psychologique que social ainsi que leur réussite scolaire (Patchin et Hinduja, 2006; Flannery, 2007). Certains jeunes iront même jusqu'à décrocher de l'école. De plus, les jeunes qui sont victimes de violence dans l'environnement scolaire présentent souvent des symptômes de dépression, d'anxiété et d'isolement, ont tendance à avoir une plus faible estime d'eux-mêmes et parfois même, des idées suicidaires.

Le tableau 1 de la page suivante montre plusieurs caractéristiques psychosociales qui ont été croisées avec l'indice de cyberintimidation. On constate que l'indice de décrochage scolaire élevé semble associé au fait d'avoir été victime de cyberintimidation, bien que l'écart entre les victimes et les non-victimes n'est statistiquement pas significatif.

Les victimes de cyberintimidation se démarquent particulièrement des non-victimes par des proportions beaucoup plus élevées de problèmes liés à la santé mentale (troubles d'anxiété, de dépression ou de l'alimentation, faible estime de soi, détresse psychologique et toxicomanie); les écarts sont encore plus importants entre les victimes et les non-victimes de sexe masculin (ces victimes présentent des proportions jusqu'à deux ou trois fois plus élevées que les non-victimes). Notons aussi que la violence infligée ou subie dans les relations amoureuses est beaucoup plus fréquente chez les victimes de cyberintimidation. On constate également parmi les jeunes ayant été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire, des proportions plus élevées de jeunes ayant adopté des comportements d'agressivité, de délinquance, d'imprudence ou de rébellion (données non présentées).

Rappelons que même si les données de l'EQSJS démontrent des associations entre des variables comme la cyberintimidation et certaines caractéristiques des élèves, il est impossible d'établir des liens de cause à effet entre celles-ci (Pica et coll., 2013).

De manière générale, l'ensemble des observations s'appliquent intégralement pour les garçons et pour les filles : les victimes de cyberintimidation présentent un profil psychosocial plus négatif que les non-victimes. Bien que les garçons montrent des écarts plus importants entre les victimes et les non-victimes pour certains indicateurs, il n'en demeure pas moins que les filles dévoilent encore une fois des proportions, pour la plupart, significativement plus élevées que les garçons.

**TABEAU 1** : Profil des caractéristiques psychosociales des élèves du secondaire ayant été victimes ou non de cyberintimidation durant l'année scolaire selon le sexe, Laval, 2010-2011

	Victime Proportion (%)	Non-victime Proportion (%)
<b>Niveau élevé à l'indice de risque de décrochage scolaire</b>		
Masculin	* 34,2	20,9
Féminin	* 22,7	15,8
<b>Total</b>	<b>26,6</b>	<b>18,5</b>
<b>Indice DEP-ADO de consommation problématique d'alcool et de drogues (feu jaune)</b>		
Masculin	** 13,6	3,9
Féminin	** 11,5	* 4,1
<b>Total</b>	<b>* 12,2</b>	<b>4,0</b>
<b>Indice DEP-ADO de consommation problématique d'alcool et de drogues (feu rouge)</b>		
Masculin	** 7,9	* 4,9
Féminin	** 7,2	4,1
<b>Total</b>	<b>** 7,4</b>	<b>4,5</b>
<b>Au moins un diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation</b>		
Masculin	* 35,2	8,3
Féminin	31,6	13,7
<b>Total</b>	<b>32,8</b>	<b>10,8</b>
<b>Violence infligée ou subie lors de relations amoureuses au cours des 12 derniers mois</b>		
Masculin	** 21,5	14,0
Féminin	41,4	22,4
<b>Total</b>	<b>35,8</b>	<b>18,1</b>
<b>Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique</b>		
Masculin	* 47,9	12,6
Féminin	63,8	29,7
<b>Total</b>	<b>57,2</b>	<b>20,5</b>
<b>Niveau élevé à l'échelle d'estime de soi</b>		
Masculin	* 34,5	13,8
Féminin	48,9	22,4
<b>Total</b>	<b>44,0</b>	<b>17,8</b>

\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011.

### Un environnement social fort afin de se prémunir de la cyberintimidation

Le tableau 2 de la page suivante indique que les étudiantes qui déclarent avoir été victimes de cyberintimidation sont proportionnellement plus nombreuses que les non-victimes à mentionner des niveaux faible ou moyen de soutien social dans leur environnement familial ainsi que des niveaux faible à moyen de comportements prosociaux des amis. Chez les garçons, l'association entre la cyberintimidation et un niveau de soutien faible à moyen dans leur environnement social ne s'avère pas aussi évidente (non statistiquement significatif).

**TABEAU 2 :** Profil de l'environnement social des élèves du secondaire ayant été victimes de cyberintimidation ou non durant l'année scolaire selon le sexe, Laval, 2010-2011

	Victime Proportion (%)	Non-victime Proportion (%)
<b>Niveau faible ou moyen de soutien social dans leur environnement scolaire</b>		
Masculin	79,4	66,4
Féminin	75,2	68,0
<b>Total</b>	<b>76,9</b>	<b>67,2</b>
<b>Niveau faible ou moyen de participation significative dans leur environnement scolaire</b>		
Masculin	86,6	87,0
Féminin	85,3	88,0
<b>Total</b>	<b>85,8</b>	<b>87,5</b>
<b>Niveau faible ou moyen de sentiment d'appartenance à leur école</b>		
Masculin	82,5	73,7
Féminin	82,2	71,6
<b>Total</b>	<b>82,3</b>	<b>72,7</b>
<b>Niveau faible ou moyen de comportement prosocial de leurs amis</b>		
Masculin	56,5	54,6
Féminin	58,2	35,2
<b>Total</b>	<b>57,6</b>	<b>45,6</b>
<b>Niveau faible ou moyen de soutien social dans leur environnement familial</b>		
Masculin	* 33,1	23,3
Féminin	43,3	24,1
<b>Total</b>	<b>39,9</b>	<b>23,7</b>

\* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011.

## Des mesures législatives en place

Comme le visage de l'intimidation a changé, les autorités fédérales et provinciales se sont vues dans l'obligation de modifier les mesures législatives en place en adoptant, la Loi sur la protection des Canadiens contre la cybercriminalité (2015) et la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012). Selon Stanbrook (2014) « [...] de nouvelles lois pénales et civiles ne suffiront pas à contrer les formes moins graves, beaucoup plus courantes, et à réduire leur impact sur le bien-être des jeunes. ».

Stanbrook (2014) précise que les professionnels de la santé ont un rôle important à jouer, compte tenu que la cyberintimidation serait nettement associée à des caractéristiques jugées nuisibles à la santé et au bien-être des jeunes. L'auteur souligne également le rôle central et actif que doivent jouer les écoles et les parents pour contrer la cyberintimidation. Avec l'expansion de l'accès à Internet, il est pertinent de non seulement surveiller l'évolution de la cyberintimidation chez les jeunes (Ybarra et Mitchell, 2007), mais de prendre des mesures nécessaires et efficaces pour protéger les jeunes de la violence à l'école ou sur le chemin de l'école et prévenir la cyberintimidation (Patchin et Hinduja, 2012).

### Références

- FLANNERY, D.J., VAZSONYI, A.T. ET WALDMAN, I.D. (2007), «*The Cambridge handbook of violent behavior and aggression*», Cambridge University Press, New York, 817 p.
- PATCHIN, J.W. ET HINDUJA, S. (2006), «*Bullies move beyond the schoolyard: A preliminary look at cyberbullying*», Youth Violence and Juvenile Justice, vol. 4, p. 148-169.
- PICA, L. A., TRAORÉ I., CAMIRAND, H. ET AUTRES (2013), L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé mentale et leur adaptation sociale, tome 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, 141 p.
- STANBROOK, M. B. (2014). «*Stopping cyberbullying requires a combined societal effort*». Canadian Medical Association Journal, no.140299.
- STATISTIQUE CANADA (2013), *Résultats de l'Enquête sociale générale de 2009 sur la victimisation*. Disponible en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/110915/dq110915c-fra.htm>
- YBARRA, M. L. ET MITCHELL, K. J. (2007), «*Prevalence and frequency of Internet harassment instigation: Implications for adolescent health*», Journal of Adolescent Health, vol. 41, p. 189-195.

**Le bulletin vous intéresse? Abonnez-vous gratuitement en visitant le site Web Laval en santé au [www.lavalensante.com/acces\\_rapide](http://www.lavalensante.com/acces_rapide), section Documentation**

### Coordination

Richard Grignon  
Équipe surveillance-évaluation

### Conception, édition et révision linguistique

Service des communications

### Montage

Hélène Major  
Équipe surveillance-évaluation

### Rédaction

Céline Dufour  
Équipe surveillance-évaluation

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval  
Direction de la Santé publique  
ISSN 1710-8284 (Imprimé)  
ISSN 1710-8292 (En ligne : [www.lavalensante.com](http://www.lavalensante.com))

La reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

